



BACHELIER TECHNOLOGUE EN IMAGERIE MÉDICALE

**Vous souhaitez
conjuguer
compétences
relationnelles,
techniques et
informatiques
au service des
patients ?**

LE MÉTIER

Les technologues en imagerie médicale réalisent les examens et les traitements d'imagerie médicale, de médecine nucléaire et de radiothérapie ainsi que le post-traitement des images acquises en assurant une prise en charge optimale des patients.

Ils ou elles allient de multiples compétences :

- humaines et relationnelles pour les relations avec les patients ;
- techniques pour la réalisation des soins aux patients et des examens ;
- informatiques pour la réalisation des examens et le travail des images acquises.

LA FORMATION

La formation, à taille humaine, compte un grand nombre de membre du personnel enseignant actif dans les services d'imagerie médicale et de professeurs invités experts dans leur domaine.

Les étudiantes et les étudiants participent régulièrement à des ateliers de simulation, en collaboration avec Siemens pour le scanner et l'IRM, et avec Tromp MÉDICAL pour la mammographie. Tout au long de leur formation, ils réalisent des stages variés, avec la possibilité d'en effectuer à l'étranger.

En outre, la formation organise des colloques consacrés à la formation et au métier, lors desquels des experts interviennent. ■



BACHELIER TECHNOLOGUE EN IMAGERIE MÉDICALE

Bloc : 1*

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES	PÉRIODE
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Activités d'intégration professionnelle partie 1	7		Q2
Jugement clinique		15	
Stages (NR)		75	
Anglais	2		Q2
Anglais		25	
Aspects réglementaires de la profession	2		Q2
Déontologie		15	
Droit		15	
Fonctionnement de l'être humain partie 1	7		Annuel
Anatomie		60	
Physiologie		30	
Fonctionnement de l'être humain partie 2	3		Q1
Biologie		20	
Microbiologie		15	
Fonctionnement de l'être humain partie 3	4		Q1
Chimie		50	
Fonctionnement de l'être humain partie 4	3		Q2
Biochimie		25	
Fonctionnement de l'être humain partie 5	4		Q2
Pathologie		30	
Pharmacologie		15	
Radioanatomie partie 1	3		Q2
Abdominale		15	
Articulaire		10	
Pulmonaire		10	
Radioprotection	3		Q1
Radioprotection		30	
Sciences humaines 1	1		Q1
Psychologie		30	
Sciences humaines 2	1		Q1
Sociologie		15	
Techniques de soins partie 1	4		Q1
Hygiène hospitalière		20	
Soins généraux		30	
Techniques de soins partie 2	1		Q1
Manutention		15	
Techniques de soins partie 3	2		Q1
Principes généraux de soins 1		30	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 1	5		Q1
Physique générale 1		70	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 2	3		Q1
Mathématiques		30	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 3	5		Q2
Physique médicale 2		30	
Technologie des matériels (rx, scan)		30	
TOTAL	60	755	

Bloc : 2*

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES	PÉRIODE
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Activités d'intégration professionnelle partie 2	20		Annuel
Stages (NR)		375	
Fonctionnement de l'être humain partie 6	2		Q1
Pathologie générale (partie 1)		22	
Pathologie ostéo-articulaire		14	
Pathologie pédiatrie		8	
Fonctionnement de l'être humain partie 7	1		Q2
Pathologie générale (partie 2)		22	
Imagerie de la femme	1		Q1
Imagerie de la femme : exercices		4	
Imagerie de la femme : théorie		6	
Informatique appliquée à l'imagerie médicale	1		Q1
Informatique		18	
Initiation à la démarche scientifique	5		Q2
Anglais		15	
Informatique		20	
Méthodologie de la recherche		15	
Statistiques		30	

Bloc : 2* (suite)

Radioanatomie partie 2	4		Q1 ou Q2
Abdominale		20	
Neurologie		15	
Ostéo-articulaire		15	
Pédiatrie		4	
Radiothérapie partie 1	1		Q2
Radiothérapie		20	
Réflexion clinique	3		Q2
Ethique		12	
Jugement clinique		15	
Secourisme	1		Q1
Secourisme		15	
Techniques de soins partie 4	5		Q1
Gériatrie		15	
Pédiatrie		15	
Soins généraux aux adultes		40	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 4	4		Annuel
Techniques radiologiques (osseuse, digestive et pédiatrique)		45	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 5	6		Q1
IRM		35	
Scanner		26	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 6	2		Q1
Technologie des matériels		18	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 7	1		Q2
Contrôles de qualité		20	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 8	3		Q2
Echographie		12	
Médecine nucléaire		25	
TOTAL	60	916	

Bloc : 3*

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES	PÉRIODE
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Activités d'intégration professionnelle partie 3	20		Annuel
Stages et séminaires (NR)		635	
Démarche qualité	1		Q2
Implémentation des démarches qualité en milieu hospitalier		10	
Epreuve intégrée	2		Q2
Préparation à l'épreuve intégrée		15	
Fonctionnement de l'être humain partie 8	3		Q2
Pathologies abdominales		15	
Pathologies ORL		10	
Pathologies urgences		15	
Radioanatomie partie 3	4		Annuel
Imagerie d'urgence		10	
Neurologie		15	
ORL		5	
Ostéo-articulaire		5	
Pneumologie et gros vaisseaux		15	
Radiopharmacologie	1		Q2
Radiopharmacologie		15	
Radiothérapie partie 2	2		Annuel
Radiothérapie partie 2		40	
Santé publique	1		Q2
Introduction à la santé publique: économie, promotion, épidémiologie		20	
Sciences humaines partie 3	2		Q2
Communication en santé		15	
Psychologie		15	
Techniques de soins partie 5	2		Q1
Soins spécialisés en oncologie		10	
Soins spécialisés en soins intensifs		10	
Soins spécialisés en techniques interventionnelles		10	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 10	3		Q1
Echographie cardiaque		10	
Médecine nucléaire		32	
Radiologie interventionnelle		18	
Technologies liées à l'imagerie médicale partie 9	4		Q1
IRM		30	
Scanner yc techniques de reconstruction		20	
TFE	15		Annuel
Séminaires TFE		15	
TFE		0	
TOTAL	60	1010	

DROIT D'INSCRIPTION

Pour l'année académique 2023-2024, le minerval s'élève, pour les études de niveau Bachelier, à :

- **175,01 €** en 1^{er} bloc et en 2^e bloc (par année académique)
- **227,24 €** en 3^e bloc

Particularités qui modifient ce droit d'inscription :

- Statut d'étudiant de condition modeste :
 - **64,01 €** en 1^{er} et en 2^e bloc
 - **116,23 €** en 3^e bloc
- Bénéficiaire d'une allocation d'études :
 - **0 €**
- Originaire d'un pays hors Union européenne :
 - Droit d'inscription spécifique et supplémentaire de **992 €** par bloc

FRAIS SPÉCIFIQUES

Des frais spécifiques sont ajoutés au montant du minerval. Seul le montant relatif aux activités doit être payé. Concernant le matériel, vous pouvez l'acquérir par vos propres moyens ou auprès de la HEPL.

- **Bloc 1** : activités, 40 € - matériel, 262,60 €
- **Bloc 2** : activités, 32,40 € - matériel, 292,60 €
- **Bloc 3** : activités, 60 € - matériel, 262,60 €

CONTACT

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

DÉPARTEMENT SCIENCES DE LA SANTÉ

+32 (0)4 279 78 05

sante.secretariat@hepl.be

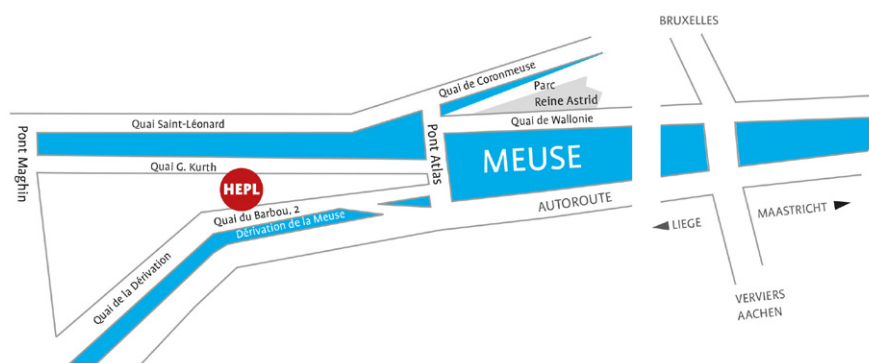
ADRESSE

BACHELIER TECHNOLOGUE EN IMAGERIE MÉDICALE

Haute École de la Province de Liège

Quai du Barbou, 2

4020 Liège



BACHELIER TECHNOLOGUE EN IMAGERIE MÉDICALE



D'autres informations vous attendent sur notre site Internet : www.hepl.be